

# L'ACCUEIL

« L'équipe pédagogique doit, à chaque enfant et un accueil approprié dans l'esprit d'une réelle coéducation avec les familles »<sup>2</sup>

## ☛ Les enjeux :

*Qu'est-ce qui se joue d'important dans ces accueils ?*

- Les enfants ont besoin d'être reconnus, accueillis, sécurisés, pris en compte même si l'enseignant(e) peut différer la réponse à une demande.
- L'enfant doit découvrir que l'accueil est un temps positif. Ce temps doit donc être privilégié. L'enfant peut s'y confier, faire un câlin...
- La relation de confiance entre les personnes (parents, enfants, enseignant, ASEM...) permet de créer un esprit de corps au niveau de la communauté éducative en s'accueillant mutuellement. La cohérence se joue là, entre le dire et le faire.

## ☛ La mise en œuvre :

### 1. Attitude de l'enseignant(e):

- Etre disponible
- Etre à l'écoute
- Observer
- Entrer en communication : dire le prénom de l'enfant pour un bonjour personnalisé
- Penser que le temps d'accueil peut devenir le temps des enfants, c'est à dire, fait à leur initiative (accueil mutuel)

*A-t-on pensé à créer les conditions pour être disponible ?*

- Avoir réglé la gestion et la préparation de la classe,
- Avoir réglé les tâches matérielles,
- Avoir bien clarifié le rôle et les tâches de l'ASEM,
- Avoir trouvé une solution pour la gestion du téléphone.

Cf. les textes sur les temps de présence des maîtres dans les temps hors scolaires (art. 10-5 de la convention collective de travail de l'enseignement catholique primaire).

« L'école doit être ouverte 15 minutes avant l'horaire des classes et le service de surveillance commence dès l'ouverture »<sup>3</sup>

---

<sup>2</sup> p.20 qu'apprend-on à l'école maternelle

<sup>3</sup> Réf. : « Guide du directeur d'école catholique » (Nelly et Maurice GAUTIER) - chap.5 « Les responsabilités et les obligations des enseignants », RES p. 86

## **2. Fonctionnement :**

- Adapter l'accueil aux besoins des enfants.
- Penser et poser un cadre : lieu, durée, rôle des uns et des autres.
- Communiquer ce cadre (réunions de classe, supports écrits) aux partenaires (ASEM, parents, collègues, personnel de l'accueil périscolaire)
- Penser à accueillir ceux (parents, enfants) qui sont différents ou qui pourraient rester à l'écart.
- Accueillir l'ASEM (si elle arrive plus tard)
- Veiller à être garant du temps

## **Points de vigilance :**

- Qu'est-ce que l'on tolère ou pas lors de la présence des parents ?
  - o Durée de présence dans une classe de PS : il est lié à la qualité de ce qui est vécu mais pas au delà d'1/4 d'heure après l'heure officielle de rentrée.
  - o Activités possibles de l'enfant avec des parents : ces derniers sont présents pour accompagner les enfants ou jouer avec eux,
  - o Ce n'est pas l'heure de discuter des problèmes concernant leurs enfants (proposer un entretien individuel).
  - o Ce n'est pas l'endroit pour tenir des conversations entre parents ou avec l'ASEM
- Durée du temps institutionnalisé pour l'accueil des enfants ?
  - o Si les enfants peuvent investir librement des espaces (ateliers divers, coins jeux, jeux moteurs) alors il faut laisser un temps suffisant pendant lequel se déroule cet accueil. On peut donc prolonger ce moment, au delà du temps légal d'accueil (1), pour permettre aux enfants d'aller au bout de leurs activités (rangement compris).
  - o S'il n'est pas fait de propositions de ce type, un temps d'accueil plus court doit exister, malgré tout, pour faire vivre ce temps où la personne est reconnue.
- Quelle évolution du dispositif dans le temps ? (sur l'année et sur le cycle)
- Quels moyens pour gérer avec sérénité ces temps d'accueil avec les parents (médiateur sonore pour indiquer le moment du départ des parents, humour pour se séparer des parents ex : « On va raccompagner maman ! » « Je vais te faire coucou à la porte ! »)

## **Situations particulières :**

### **COMMENT → *accueillir les enfants allophones ?***

- ménager les transitions : tutorat, présence d'un parent ou d'un frère ou sœur dans la classe, présenter le système éducatif français pour les familles et l'organisation de l'école pour les enfants qui ont déjà suivi une scolarité dans leur pays d'origine) ?
- introduire des instruments et des aliments « exotiques » dans le coin cuisine : bols, baguettes, théières, couscoussier, plat à paella,
- proposer différents modes de couchage,
- introduire dans le coin bibliothèque des livres écrits dans différentes langues, des contes ou documentaires de différents pays,
- utiliser la musique comme vecteur d'autres cultures,

- solliciter et inviter les parents. Selon le projet toute la classe peut vivre, ponctuellement, dans une atmosphère visuelle, auditive, olfactive d'un pays et déguster des plats typiques.

→ **Accueillir le nouveau ?**

- prévoir porte-manteau, casier, cahier...

→ **Accueillir l'enfant porteur de handicap, l'enfant malade. Accueil qui concerne toute la communauté éducative ?**

- rédiger un contrat d'intégration liant l'équipe soignante, la direction de l'école; ce contrat sera montré et expliqué à la famille
- prévenir la classe de l'arrivée de l'enfant handicapé. Lorsqu'il est là, parler simplement de son handicap sans en faire une bête curieuse.
- Etre attentif à ne pas le marginaliser ou à l'opposé à ne pas le surprotéger

→ **Accueillir celui qui a été absent ?**

Il faut se donner des priorités par rapport à la bonne connaissance du public accueilli.

## Contenus :

- Utiliser **le prénom** pour un bonjour personnalisé.
- Penser que le temps d'accueil peut devenir le temps des enfants c'est à dire, fait à leur initiative (accueil mutuel) .
- Sur la cour : mettre les jeux à disposition.
- Dans la classe : ouvrir les espaces autonomes et penser à les renouveler au cours de l'année.
  - ❖ espaces : jeux d'imitation, activités créatives (peinture, découpage, graphisme, collage, décoration..)
  - ❖ espace scientifique : prendre le temps de regarder les élevages, les plantes,
  - ❖ espace technologique : Lego, Kapla, mètres, tournevis, marteau, perceuse, agrafeuse, scotch avec dévidoir.....
  - ❖ espace musée : boîte aux trésors, collections, l'album de l'année
  - ❖ Préparer la collation collective.
- **Assumer les responsabilités :**
  - Mise à jour de la date
  - Météo
  - Présentation du goûter (GS : écriture, PS : recherche de l'étiquette)
  - Tableau de présence
  - Soins aux plantes et aux animaux
  - Cantine
  - Inscription aux ateliers...

## Points de vigilance :

- Accepter qu'un enfant se sécurise en faisant toujours la même activité.
- Accepter qu'un enfant fasse toujours les activités dans le même ordre.
- Accepter qu'un enfant se mette en retrait du groupe.
- Laisser les enfants qui le souhaitent observer.
- En profiter pour être plus présent aux tout-petits ou aux enfants ayant des besoins particuliers.